



Procédure création/renouvellement licence 26/27

Vous n'étiez pas licencié au SQHB la saison dernière et vous souhaitez rejoindre notre club? Vous étiez licencié à la FFHB et vous souhaitez renouveler votre licence?

Rien de plus simple. Pour faire la création/renouvellement de votre licence, il vous suffit de suivre la procédure suivante:

- envoyer par mail à **secretariat@sqhb.fr**
 - Nom et prénom du licencié
 - Date de naissance
 - Adresse
 - Mail
- Nous prenons en compte votre demande et ouvrons la licence sur le site de la FFHB
- Vous recevez un mail de "Qest'Hand" (surveillez vos spams)
- Vous devez ajouter les documents obligatoires sur le site
 - photo et pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
 - questionnaire de santé
 - certificat médical pour les majeurs (pas de certificat pour les mineurs)
 - autorisation parentale pour les mineurs

Dès votre licence complétée sur Qest'Hand, **le club vérifie l'ensemble des documents.**

Après vérification, vous pourrez régler votre licence:

- soit directement sur la plateforme HelloAsso
- soit par chèque, espèce, carte bleue, chèques vacances, chèques sport
- une fois le dossier complet (paiement / questionnaire), nous validons la licence
- la FFHB vous informera alors de la qualification de votre licence ou d'un éventuel complément à donner

La qualification de la licence est obligatoire pour pouvoir participer aux compétitions et aux entraînements.



Catégorie	Année de naissance	Cotisation	Au 1er janvier	Mutation
Baby	2021 et après	65 €	32.50 €	
Moins de 9	2020 - 2019 - 2018	85 €	42.50 €	
Moins de 11	2017 - 2016	95 €	47.50 €	
Moins de 13	2015 - 2014	120 €	60 €	120 €
Moins de 15	2013 - 2012	130 €	65 €	120 €
Moins de 18	2011 - 2010 - 2009	140 €	70 €	120 €
Plus de 16	2008 et avant	170 €	85 €	200 €
Loisirs	2008 et avant	90 €	67 €	
Dirigeants + coachs	2008 et avant	50 €	30 €	
Arbitres	2008 et avant	85 €	-	
Coachs joueurs	2008 et avant	85 €	-	

Pour les cas de mutation, un chèque de caution doit nous être fourni du montant indiqué dans la grille. Ce chèque ne sera encaissé que si le joueur n'effectue qu'une seule saison au SQHB.

Des réductions s'appliquent en fonction du nombre de licences au sein d'un même foyer :

- 2 licences : 6% de réduction
- 3 licences : 11% de réduction
- Plus de 3 licences : 14% de réduction

Pour tous renseignements concernant les licences

Secrétariat: Deborah DESMARCHELIER - 06.72.13.31.99

secretariat@sqhb.fr / 5702030@ffhandball.net